

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 13 juillet 2017 fixant la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au corps des mines - Année 2017

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2009 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès des ingénieurs de l'industrie et des mines au corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2016 portant ouverture pour l'année 2017 d'un examen professionnel pour le recrutement de deux ingénieurs des mines ;

Vu la liste établie le 23 juin 2017 par le président du jury,

Arrête :

Article 1^{er}

Est déclaré admis à l'examen professionnel pour l'accès au corps des mines (année 2017) :

Liste principale

Mme Céline FASULO.

Liste complémentaire

Néant.

Article 2

Le chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 juillet 2017.

*L'ingénieur des mines,
adjoint au chef du service
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
A. SCHMITT